

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse de l'organisme acheteur : Commune de Maillane
Correspondant : M. le maire, Hôtel de ville, 13 910 Maillane,
Tél. : 04 90 95 74 06, télécopieur : 04 90 90 52 84.

Objet du marché : Réfection en enrobé de la route de Saint Rémy

Type de marché : marché de travaux, marché d'exécution.

Lieu d'exécution des travaux et de livraison : 13910 Maillane

Unité monétaire : l'euro

Caractéristiques principales : Le marché de travaux prévoit la réfection en enrobé de la voie principale de la route de Saint Rémy. La route de Saint Rémy fait une longueur de 300 mètres et une largeur moyenne de 5,80m. Les travaux consistent à raboter l'ensemble de la voirie, à changer les affleurant en fonte et réaliser un revêtement en enrobé en BBSG 0/10. 3 plateaux traversant seront aménagés sur la route de Saint Rémy.

Les parties piétonnes et places de parking ne seront pas réaménagées.

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : 1^{er} juillet 2024.

Durée du marché : 3,0 semaines.

Allotissement : Sans objet.

Critère d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : Prix des prestations : 40% ; Valeur technique de l'offre : 60%.

Date de limite de réception des offres : Vendredi 7 juin 2024 à 12 heures.

Type de procédure : procédure adaptée.

Le dossier de consultation des entreprises sont à téléchargés sur la plateforme de la mairie :
<https://maillane.fr/marche-public/>

Maître d'œuvre : SELARL VIA GEO, M. GAFFET Jérôme, Géomètre Expert, Immeuble Portes Grand Angles, n°30 rue Di Cardelino, 30 133 Les Angles. Tél. : 04 90 87 58 28.
Email : jerome.gaffet@yahoo.fr

Les offres devront être remises par voie dématérialisée à l'adresse suivante :
dgs@maillane.fr

Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats : tous documents visés aux articles R 2145-5 à 15 du code de la commande publique.

Renseignements administratifs et techniques : SELARL VIA GEO.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17 mai 2024